

L'Association de Gestion des Manifestations (AGEMA), gestionnaire du Kabardock Scène de Musiques Actuelles, recrute sa/son

DIRECTRICE/DIRECTEUR

CDI. Le Port, la Réunion.

CONTEXTE

Fondée en 2004 et labellisée Scène de Musiques Actuelles en 2007, l'association AGEMA porte le projet du Kabardock, lieu musical incontournable de La Réunion.

Né d'une volonté politique forte de la Ville du Port, le Kabardock est remarquable tant par la qualité de son équipement (3 scènes : une grande salle de 894 places, un café-concert de 200 places, un auditorium de 120 places, 3 locaux de répétition et un studio d'enregistrement) que par l'ambition humaniste de son projet et son envergure à la fois locale, régionale et (inter)nationale. Son projet associatif, qui tire son essence de la politique culturelle de la Ville du Port, défend les droits culturels des individus et la diversité culturelle. Il souhaite valoriser l'identité réunionnaise et la culture créole tout en promouvant les autres cultures et les interactions entre elles.

Budget annuel : 1 600 000 euros // Équipe : 14 salariés permanents

MISSIONS

Sous l'autorité du bureau de l'association, et en collaboration avec l'équipe salariée, la nouvelle direction aura la responsabilité de :

- la conception du projet artistique et culturel de l'association répondant au cahier des charges Scène de musiques actuelles et devant permettre la signature d'une nouvelle convention pluriannuelle avec la Ville du Port, l'Etat, la Région, Le Département et le Territoire Côte Ouest. Le prochain projet devra concerner la période 2020-2024 et s'inscrire dans les grandes orientations fixées par le bureau de l'association et les partenaires institutionnels, qui sont :
 - poursuivre la consolidation de la structuration du Kabardock,
 - renforcer l'ancrage territorial du Kabardock sur le territoire portois,
 - développer des collaborations à tous les échelons territoriaux (Territoire côte ouest, région Réunion),
 - développer des projets de coopérations sur la zone Océan Indien,
 - jouer un rôle moteur dans le développement du secteur des musiques actuelles au niveau régional et au-delà.
- la mise en œuvre, le développement et l'évaluation de ce projet artistique et culturel ;
- le renforcement et le développement de collaborations et partenariats avec les acteurs culturels locaux, régionaux, nationaux et internationaux, tout particulièrement de la zone Océan Indien ;
- l'animation et la supervision de la vie associative ;
- la relation aux partenaires (institutionnels, associatifs, culturels, économiques à tous niveaux territoriaux), en veillant, tout en se situant dans un cadre contractuel, à placer l'association AGEMA dans une dynamique de réseau et de coopération, en phase avec les valeurs de celle-ci et ses missions d'intérêt général ;
- la gestion des ressources humaines ;
- l'encadrement, l'animation et la coordination du travail de l'équipe salariée pour la mise en œuvre des activités et ce en lien étroit avec l'administratrice et le directeur technique ;
- du suivi budgétaire (budget général et budgets des opérations) et le suivi de leur exécution, en lien avec l'administratrice ;
- du suivi de tous les dossiers de subventions et d'aides (privées comme publiques) de l'association ;
- de la licence III de débit de boisson ;
- la gestion de l'équipement Kabardock dans le respect des normes ERP notamment la législation sécurité/incendie, en lien avec le directeur technique.

La nouvelle direction devra également représenter le Kabardock dans les réseaux suivants :

- Fedelima – Fédération des lieux de musiques actuelles
- SMA – Syndicat des musiques actuelles
- Zone Franche – Réseau des musiques du monde
- Kolet' – Acteurs professionnels du spectacle vivant Réunion
- Zevi – Plateforme jeune public de la Réunion
- PRMA – Pôle Régional des musiques actuelles de la Réunion

De la gestion, pour le compte de l'AGEMA du GEAP - Groupement Employeurs Associatifs du Port :

- animation de la vie associative du GEAP
- coordination et gestion du GEAP
- développement du GEAP

PROFIL RECHERCHÉ :

- Formation supérieure souhaitée.
- Expérience significative dans la gestion d'une structure culturelle.
- Connaissance des enjeux des musiques actuelles et du territoire.
- Bonne culture dans les musiques actuelles.
- Bonne connaissance des réseaux musiques actuelles nationaux et internationaux, notamment dans la zone Océan indien.
- Savoir concevoir et mettre en œuvre un projet artistique et culturel de musiques actuelles lié à un territoire.
- Bonnes connaissances de l'environnement administratif, financier, social, juridique et fiscal des associations culturelles.
- Compétences avérées en gestion administrative et financière.
- Connaissance du droit du travail du secteur privé, (convention CCNEAC).
- Connaissances techniques et liées au ERP spectacle vivant.
- Compétences en management.
- Compétences en gestion des ressources humaines.
- Capacité à développer des partenariats.
- Pratique courante de l'anglais.
- Grande capacité rédactionnelle et relationnelle.
- Sens de l'organisation, de la coordination et des responsabilités.
- Grande mobilité demandée (permis B indispensable).

CONDITIONS

- Contrat à durée indéterminée
- Rémunération selon convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles, Groupe 1 ;
- Echelon selon expérience.
- Travail soir et week-end
- Téléphone + ordinateur portable mis à disposition
- Tickets restaurant

POUR CANDIDATER

- Lettre de motivation adressée à M. le Président
- CV
- Une note d'intention (document de 4 pages maximum indiquant les orientations envisagées)
- Documents sur activités antérieures (5 pages maximum)

à renvoyer **avant le 30 septembre 2019** par mail uniquement à artistique@kabardock.com

Sont à dispositions des candidats, sur demande :

Bilan 2018 + Projet artistique et culturel 2018-2021

Les candidats sélectionnés seront auditionnés par un jury composé de membres du bureau et des partenaires institutionnels (entretiens prévus le jeudi 17 octobre 2019).

Prise de poste souhaitée : décembre 2019